

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris – le 10 septembre 2020

LES GROUPEMENTS FORESTIERS D'INVESTISSEMENT DE FRANCE VALLEY OBTIENNENT LE LABEL GREENFIN

La société de gestion France Valley, le leader français de l'investissement forestier pour compte de tiers, est particulièrement fière de se voir attribuer le label Greenfin pour ses groupements forestiers d'investissement.

Ce label, créé par le ministère de la Transition écologique, garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

Novethic, EY France et Afnor certification ont été désignés comme organismes chargés de délivrer le label Greenfin.

Les avantages pour les investisseurs sont nombreux :

- Des expertises certifiées par des experts
- Des solutions d'épargne résolument vertes
- Des produits conformes aux préférences environnementales des épargnants

A propos de France Valley : www.france-valley.com

France Valley, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, se développe grâce au retour de l'investissement foncier dans l'épargne (forestier, viticole et agricole), dont elle ambitionne de devenir la référence. Avec ses 5 500 clients particuliers, 500 Partenaires Banques Privées, Family Offices et Conseillers en Gestion de Patrimoine, elle est déjà le 1^{er} investisseur forestier privé ; elle est aussi, avec un total de plus de 1 milliard d'euros d'actifs gérés, le premier investisseur en usufruit de parts de SCPI, pour le compte d'investisseurs institutionnels, en particulier compagnies d'assurance.

A propos du GFI France Valley Patrimoine :

Visa AMF G.F.I. N° 19-01 du 18/10/2019

Capital maximum statutaire : 300 000 000 euros (valeur nominale)

Dépositaire : Société Générale Securities Services

Horizon de placement recommandé : 10 ans

La documentation (Plaquette commerciale, note d'information, statuts, DIC, dossier de souscription) est disponible auprès de France Valley et de ses Partenaires distributeurs.

A propos des GFI France Valley Forêts :

Visa AMF G.F.I. N° 19-02 / 19-03 / 19-04 du 20/03/2020

Capital maximum statutaire : 60 000 000 euros (valeur nominale)

Dépositaire : Société Générale Securities Services

Horizon de placement recommandé : 10 ans

La documentation (Plaquette commerciale, note d'information, statuts, DIC, dossier de souscription) est disponible auprès de France Valley et de ses Partenaires distributeurs.

Contacts France Valley :

Contacts Partenaires (CGP, Banques Privées, Family Offices) :

- Gilles Grenouilleau - 06 12 98 20 23 - gilles.grenouilleau@france-valley.com
- Laurence Farin - 06 45 46 97 36 - laurence.farin@france-valley.com
- Matthieu Floch - 06 31 26 13 73 - matthieu.floch@france-valley.com

Contact Presse :

- Arnaud Filhol - 06 85 57 11 28 - arnaud.filhol@france-valley.com
- Eric Bengel - 06 12 61 21 56 - eric.bengel@france-valley.com